



Procès-Verbal

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

05 OCTOBRE 2024

Salle Capellia à La Chapelle-sur-Erdre

1. Représentativité de l'Assemblée

Nombre de Clubs : 211

Nombre de Clubs présents : 149, représentant 70.62% de l'ensemble des clubs

Nombre de voix : 2 244

Nombre de voix représentées : 1 702, représentant 75.85 % du total des voix

Membres individuels : 8 présents sur 44

2. Invités

En préambule à l'Assemblée Générale, M. Philippe LESAGE, Président du District, salue la présence de toutes les personnalités qui assistent et tout particulièrement :

- Monsieur Fabrice ROUSSEL, Député de la 5^{ème} circonscription de la Loire-Atlantique
- Madame Valérie BOUDER, Membre du Bureau Exécutif de la Ligue de Football des Pays de la Loire
- Madame Françoise LEGAL, Présidente du Comité Départemental Sport Adapté
- Monsieur Claude LE BARS, Directeur du Développement humain et de la Communication du Crédit Agricole Atlantique Vendée
- Monsieur Jean-Michel LE NY, Directeur d'agence Crédit Agricole de La Chapelle-sur-Erdre
- Monsieur Steven PROVOST, INTERSPORT en charge des clubs, collectivités et entreprises
- Monsieur Glen JOUANNO, CAMMA SPORT
- Monsieur Christophe BLANDIN, commissaire aux comptes

qui nous font le plaisir d'assister à nos Assemblées Générales.

Nous aurons le plaisir d'accueillir

- Monsieur Laurent GODET, Maire de La Chapelle-sur-Erdre en fin d'AG.

Nous excusons l'absence de :

- Monsieur Michel MÉNARD, Président du Conseil Départemental
- Madame Louise PAHUN, Vice-Présidente Sports solidaires, responsables et activités de pleine nature du Conseil Départemental
- Monsieur Didier ESOR, Président de la Ligue de Football des Pays de la Loire
- Messieurs Alain MARTIN, Michel TRONSON et Jean-Luc MARSOLLIER, anciens Présidents du District de Football de Loire-Atlantique
- Monsieur Guy RIBRAULT, Président Délégué de la Ligue de Football des Pays de la Loire
- Monsieur Jean-Jacques GAZEAU, Président du District de Football de Vendée
- Monsieur Pascal PERRET, Président du District de la Mayenne
- Madame Nicole GOURMELON, Directrice générale Crédit Agricole Atlantique Vendée
- Monsieur Jacques RACAPÉ, Directeur de Secteur d'Agences Erdre et Loire au Crédit Agricole Atlantique Vendée.
- Madame Maud GEFFROY, Animatrice des partenariats au Crédit Agricole Atlantique Vendée
- Monsieur Philippe DEVILLIERS, Président Directeur Général de Distincio

Les votes se feront de manière électronique, aussi, après avoir expliqué le fonctionnement aux membres présents, un vote d'entraînement et de contrôle a lieu, autour d'une question test.

Le quorum est de 748 voix et 71 clubs. Au vu du résultat du vote test, le quorum est atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer. Les résultats précis du quorum seront communiqués en fin d'Assemblée Générale.

Nous remercions M Fabrice ROUSSEL, député de la circonscription qui nous fait le plaisir de se joindre à nous pour cette assemblée.

M. Fabrice ROUSSEL, s'exprime :
« Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs

*Très heureux de vous accueillir ici à Capellia pour votre Assemblée Générale.
Je tenais à être présent, en tant que Maire, j'essayais d'être présent tous les ans à votre Assemblée Générale.
En tant que député, cela me paraît aussi important pour saluer l'engagement du District et vous féliciter Monsieur le Président pour votre nouvelle fonction et évidemment un salut amical à Alain Martin.*

*Vous savez, c'est essentiel de travailler ensemble, les communes, les clubs, les Districts, les Ligues, parce qu'on est là pour vous accompagner, vous, les bénévoles, les responsables, les éducateurs. Parce qu'on a bien conscience que sans vous, nos communes ne seraient pas ce qu'elles sont. Vous donnez du temps, vous donnez de l'engagement. Vous formez des jeunes, vous permettez une grande diversité de pratiques du football.
Je tenais aussi à être là pour saluer votre engagement et finalement la reconnaissance des élus.*

Je tiens également à saluer l'engagement des clubs, l'engagement des Districts pour diversifier les pratiques du football. On a beaucoup de clubs qui se sont très fortement engagés pour le foot féminin mais également le foot en marchant. Et je pense qu'on a vécu un bon moment cet été avec les Jeux paralympiques avec le Céci Foot. Je pense à toutes celles et tous ceux qui se mobilisent sur notre agglomération pour faire vivre le Céci Foot. Je pense qu'on a eu une belle promotion et une incitation à faire en sorte que les différentes structures puissent accompagner le développement de cette pratique.

Vous dire aussi, que dans notre société, il est particulièrement important de partager les valeurs que vous portez, celle de l'échange, celle de la mixité, celle du collectif. On en a bien besoin pour renforcer notre cohésion sociale. Vous dire évidemment, qu'en tant que député, je serai vigilant dans les prochaines semaines sur le budget de l'État, le budget 2025. Aujourd'hui, on nous annonce une baisse du budget pour la vie associative, pour le sport. On nous annonce une baisse de budget pour les collectivités locales. Et on a forcément besoin du soutien des collectivités locales pour développer et accompagner vos clubs. Donc, je serai vigilant et défendrai les budgets qui permettent aux structures, au District et aussi à tous vos clubs de fonctionner.

*Merci d'avoir choisi La Chapelle-sur-Erdre pour votre Assemblée Générale avec ce beau partenariat avec le District.
Je vous souhaite une très belle Assemblée Générale et une très belle saison à vous toutes et à vous tous. »*

4. Ouverture de l'Assemblée Générale

*« Nous voici réunis une nouvelle fois ce matin pour notre traditionnelle Assemblée Générale.
Je ne voudrais pas commencer nos travaux sans avoir une pensée pour tous ceux qui, dans le cercle de notre football départemental, nous ont quitté. Et ces derniers mois, plusieurs personnes ont quitté cette terre.*

Une pensée particulière pour Monsieur Guy DERSOIR, sa sépulture est célébrée ce matin à Savenay. Guy était éducateur. Beaucoup d'éducateurs sont ce matin pour l'accompagner dans son dernier voyage.

Nous avons également une pensée pour tous les proches touchés par la douleur et le chagrin et nous les assurons de notre soutien.

Je vous demande de vous lever si vous le pouvez. Et nous n'allons pas respecter une minute de silence, parce que dans le sport, on aime applaudir les sportifs et ceux qui ont donné leur temps.

*Je vous demande tout simplement une salve d'applaudissements pour eux.
Merci »*

Le Président Philippe LESAGE ouvre l'Assemblée Générale ordinaire à 09h20.

5. Approbation des P.V. des Assemblées Générales du 14 octobre 2023

Approbation des Procès-Verbaux des Assemblées Générales du 14 octobre 2023 à La Chapelle-sur-Erdre parus le 23 octobre 2023 sur le site Internet du District :

Conformément à la réglementation électorale, les votes sont les suivants :

117 clubs ayant voté.
1 427 voix exprimées.

	Voix	Pourcentage
POUR	1 427	100,00 %
CONTRE	0	0,00 %

Les Procès-verbaux des Assemblées Générales du 14 octobre 2023 sont adoptés à 100 %.

6. Approbation du P.V. de l'Assemblée Générale Elective du 15 juin 2024

Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Elective du 15 juin 2024 à Nantes paru le 21 juin 2024 sur le site Internet du District :

Conformément à la réglementation électorale, les votes sont les suivants :

125 clubs ayant voté.
1 524 voix exprimées.

	Voix	Pourcentage
POUR	1 524	100,00 %
CONTRE	0	0,00 %

Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale Elective du 15 juin 2024 est approuvé à 100 %.

7. Discours du Président

Philippe LESAGE

« Rebonjour à toutes et à tous,

Pour nous l'équipe, « Ensemble pour une nouvelle dynamique », c'est une première de tenir cette Assemblée Générale.

Remerciements à vous tous puisque vous nous avez confié la direction de la maison du football de Loire-Atlantique le 15 juin dernier. Merci à nos 15 colistiers puisqu'on est 17, Patrice et moi ça fait 17.

Merci pour leur investissement.

Merci aussi au Directeur administratif du District, Sébastien.

Merci à nos salariés, puisque c'est vrai, lorsqu'une nouvelle gouvernance arrive, ce n'est pas forcément simple ; on ne sait pas comment ils vont gérer...

On les a reçus, on a discuté. Et la maison du football est un super lieu de vie puisqu'on se tutoie, on s'appelle par nos prénoms ; on se dit bonjour le matin ; on se dit au revoir le soir. Et c'est toujours agréable pour une gouvernance de dire « Merci » à ses salariés.

Merci aussi à nos 200 bénévoles puisque nous avons composé de nouvelles commissions au District. Donc 200 personnes travaillent pour que l'instance fonctionne.

Pour donner goût à vos dirigeants de participer à la vie du District, nous allons ouvrir ces commissions. C'est-à-dire que dans le cours de la saison, nous allons donner la possibilité à des gens qui ne savent pas comment fonctionne le District et ses commissions de venir assister à ces commissions.

Il y a des commissions qui sont règlementaires, là, c'est plus compliqué, je pense à la « discipline » qui ne peut pas être ouverte à tout le monde, ainsi que l'« Appel discipline » et l'« Appel règlementaire ». Mais les autres, on invite. Je pense que c'est important, comme cela vous allez voir comment fonctionne ce District. Puisque c'est vrai, le District a plutôt une connotation, c'est « Picsou », il collecte des amendes etc...

NON ! le District est ouvert, l'équipe est ouverte.

Ce que je disais lors de la réunion de rentrée des clubs ; on ne sera pas toujours d'accord ; mais ça n'empêche pas de discuter. On peut discuter... on prend une décision.

Nous aussi, le District peut se tromper, il ne faut pas hésiter à nous le dire. Mais vous aussi, vous pouvez vous tromper. Le but, c'est de dialoguer les uns avec les autres.

C'est ce qu'on appelle le VIVRE ENSEMBLE.

On a aussi, dans notre football, la sécurisation des rencontres. Là, c'est vraiment un gros problème.

Là aussi, les uns et les autres, on a tous une responsabilité, un devoir. Pas qu'au niveau sportif, je pense aux instances municipales, politiques. On doit tous travailler ensemble.

Puisque ce n'est pas normal, quand je prends l'arbitrage des jeunes par les jeunes, quand un jeune arbitre, un joueur prend le drapeau et qu'il est invectivé par des parents derrière lui.

Je dis aux parents, imaginez que c'est votre enfant qui tient le drapeau. Est-ce que vous accepteriez que votre enfant se fasse vilipender par des gens derrière. Parce que sur le terrain, il n'y a pas que des « Mbappé », il n'y a pas que des « Zidane ».

NON, c'est le RESPECT.

C'est aussi, dans nos clubs, ACCUEILLIR.

Accueillir la diversité. Je pense au sport adapté. C'est vrai, vous allez nous dire, il faut des bénévoles.

Il faut donner la chance à tous de pratiquer ce superbe jeu qu'est le football. L'accueil est important.

Ne laissons pas des gens sur le bord du chemin.

Aussi, la FMI... on demande lorsque vous avez des arbitres bénévoles que les sanctions administratives doivent être notées sur la FMI. Puisque lorsque les jeunes prennent une exclusion, un carton rouge, les dirigeants disent « ce n'est pas la peine de le noter sur la FMI... ça fera de l'argent en moins pour le District. »

NON, le District n'est pas dans cette politique-là.

Un jeune ne va pas comprendre... « J'ai pris un carton rouge, normalement j'ai une suspension ».

Il n'y a pas de suspension... Donc les règles sont bafouées.

C'est comme dans un foyer familial où il y a des règles. Les enfants respectent les règles que les parents leur demandent. C'est pareil pour le football.

Si l'on ne respecte pas les règles, les jeunes ne vont pas comprendre.

Les jeunes d'aujourd'hui, ce sont nos dirigeants de demain. Pas d'impunité ZÉRO.

Il faut faire notre travail, BIEN. Ce n'est pas toujours simple mais faisons le BIEN.

Et cela va aussi aider à la sécurisation de nos rencontres.

L'ARBITRAGE, le RESPECT, l'ACCUEIL...

Un truc tout simple, j'ai été arbitre pendant 23 ans, quand on arrivait sur un stade, il y avait des gens qui étaient aux entrées : « Bonjour messieurs, je suis l'arbitre du match. Comment allez-vous ? ... Bonne journée, bonne après-midi ...

Contrairement à l'arbitre : « Bonjour, je suis l'arbitre, mon vestiaire ? »

NON ! BONJOUR... MERCI... AU REVOIR...

L'accueil aussi du club... sur la porte du vestiaire : « Bienvenue M. LESAGE le club X/Y vous souhaite un excellent match. »

« Bienvenue à l'équipe X/Y, nous vous souhaitons un excellent match. »

C'est tout simple, ça s'appelle de l'ACCUEIL et du RESPECT.

Essayons, ce sont des gestes tous simples qui vont peut-être nous faire grandir. On ne va pas tout révolutionner.

Mais déjà, le VIVRE ENSEMBLE. Et je suis très, et nous sommes très sensibles, l'équipe, à ce vivre ensemble.

Nous allons créer aussi, et nous allons vous la présenter tout à l'heure, la PREMS.

PREVENTION RESPECT ÉTHIQUE MEDIATION SECURITE

Aujourd'hui, il nous faut de la médiation. Les municipalités, les clubs, ne se parlent pas, parce qu'il y a des conflits, Des municipalités, des licenciés nous écrivent pour nous dire qu'ils rencontrent des problèmes avec le club.

Il faut qu'on soit vigilant aussi sur la diversité.

Voilà ce que je voulais vous dire et finir sur une note très positive.

On a vécu un été formidable avec les Jeux Olympiques.

On a découvert des gens formidables aux jeux Olympiques, aux Jeux Paralympiques.

Continuons sur cette lancée. Je prends le paralympique, il y a des compétitions que l'on ne connaissait pas.

On a un autre regard ; il faut les accueillir, ce sont des sportifs comme tout le monde, ils demandent le Respect.

Et donc, dans nos clubs, nous souhaitons, nous, Equipe, que l'on reste sur cette vague des sports olympiques.

Le VIVRE ENSEMBLE.

Le Céci-foot, nous avons un club en région nantaise. Nous avons des arbitres de Céci-foot. BRAVO à eux.

On peut applaudir notre équipe de Céci-foot et tous les compétiteurs.

Je voudrais aussi revenir sur mon prédécesseur.

Un clin d'œil à ce Président de District qui a tant fait pour le football.

Alain, c'est vrai, était directif, mais on ne peut pas lui reprocher son investissement au sein du football de Loire-Atlantique.

Parce que tout ce qui a été fait, les terrains synthétiques, les terrains de Foot5, le développement du football féminin c'est sous son égide avec l'équipe qui l'entourait, parce qu'il n'était pas tout seul. Tout seul on ne peut rien faire. C'était un clin d'œil que je souhaitais lui faire.

Je vous souhaite à tous et à toutes une excellente saison. Profitez bien. Le football est un sport merveilleux. On aura le plaisir de se revoir sur les terrains. N'hésitez pas à nous solliciter et appelez-moi, Philippe, ça fait plaisir.

Bonne Assemblée Générale. »

8. Rapport Moral 2023/2024

Jean-Pierre BOUILLANT

Le Secrétaire Général, Jean-Pierre BOUILLANT, rappelle :
« Mesdames, Messieurs,

Vous avez pu prendre connaissance du rapport moral de la saison 2023/2024, je vais donc vous en faire un commentaire très résumé et nous passerons ensuite en revue les moments forts de cette saison en image, à l'aide d'une vidéo, préférable à un trop long discours.

Le football se porte bien dans notre département au niveau des pratiquants. En effet, le nombre de licenciés a dépassé pour la première fois le chiffre des 60 000 pour atteindre le chiffre de 62 587, à comparer aux 58 587 licences enregistrées en 2022/2023 qui était déjà un record en la matière. On note avec plaisir l'augmentation constante de nos licenciés depuis la fin des années COVID, avec en plus cette saison une belle progression du nombre de dirigeants

Pour encadrer tous ces joueurs et ces équipes, il nous faut des arbitres. 384 arbitres ont officié soit 19 de plus que la saison précédente dont 14 jeunes. L'augmentation se confirme et les stages de formation en arbitrage sont particulièrement suivis. De nombreux jeunes et même des très jeunes s'engagent dans cette voie pour être aussi des acteurs du football. Des acteurs indispensables que les clubs se doivent d'accompagner et d'encourager.

Au niveau des clubs, la commission de suivi des labels a bien travaillé puisque 47 clubs contre 38 la saison passée ont obtenu une des trois labellisations décernées par la FFF pour la période 2024/2027.

Au chapitre PEF projet éducatif fédéral et ECORESPONSABILITE, le nombre d'actions menées par les clubs est en nette augmentation (492 fiches d'action envoyées par 72 clubs contre 309/44 en 2022/2023. Il est à noter la qualité des actions éducatives, riches et variées, dont les thématiques prédominantes concernaient la santé, l'arbitrage et les règles du jeu. Nous féliciterons un peu plus tard dans cette assemblée les lauréats de ces challenges.

Pour ce qui est des pratiques diversifiées, elles sont en développement à l'instar du FOOT EN MARCHANT et son critérium sous forme de plateaux ou encore l'organisation de la première édition de la coupe PARA FUTSAL ADAPTE. Par ailleurs, le District a mis sur pied, là aussi, la première édition de la coupe de France de efoot, compétition sur console vidéo. 48 joueurs représentant 30 clubs ont ainsi participé à cette toute nouvelle compétition. Aujourd'hui, il faut s'adapter, le football ne se pratique pas toujours avec les pieds.

Venons-en maintenant à la discipline, un chapitre pour lequel j'aurais aussi aimé vous parler de progression. Elle existe la progression, mais dans le mauvais sens. 101 cartons rouges supplémentaires par rapport à la saison précédente et la commission a ouvert 748 dossiers de plus qu'en 2022/2023. En plus de sanctions parfois très lourdes, il convient de noter la hausse des dossiers concernant les catégories jeunes voire très jeunes, mettant en cause tant des joueurs que des parents ou des dirigeants.

Dans la rubrique des affaires diverses, nous avons eu le plaisir d'accueillir des sélections américaines de l'US YOUTH FUTSAL, des catégories U14 à U18 masculins et féminines qui sont venus rencontrer leurs homologues du district sélectionnés pour l'occasion en décembre 2023.

Et puis le 15 juin dernier, une Assemblée Générale a élu une nouvelle équipe pour conduire les destinées du District de 2024 à 2028.

Place maintenant à la vidéo, pour compléter ces propos et décrire en quelques minutes les moments forts de l'activité de votre District en cette saison 2023/2024. Ce petit film en plus du rapport moral retrace les nombreuses activités de votre District assurées par 15 agents et 200 bénévoles qui ont animé et participé à la vie des commissions.

Pour conclure, à l'aube de cette nouvelle saison, je voudrais m'inspirer des Jeux Olympiques et Paralympiques qui nous ont procuré de belles émotions et qui ont mis en valeur les notions de respect, de bienveillance et de tolérance, il reste à souhaiter que les acteurs de nos compétitions, que vous êtes, suivent cet exemple et font de nos stades, des lieux de rencontres, d'échanges et de plaisir où l'on apprécie le jeu ... comme aux Jeux. »

9. Approbation du Rapport Moral 2023/2024

Conformément à la réglementation électorale, les votes des votants sont les suivants :

135 clubs ayant voté.
1 619 voix exprimées.

	Voix	Pourcentage
POUR	1 613	99,63 %
CONTRE	6	0,37 %

Le Rapport Moral 2023/2024 est approuvé à 99,63%.

10. Présentation des comptes financiers

Didier GANTIER

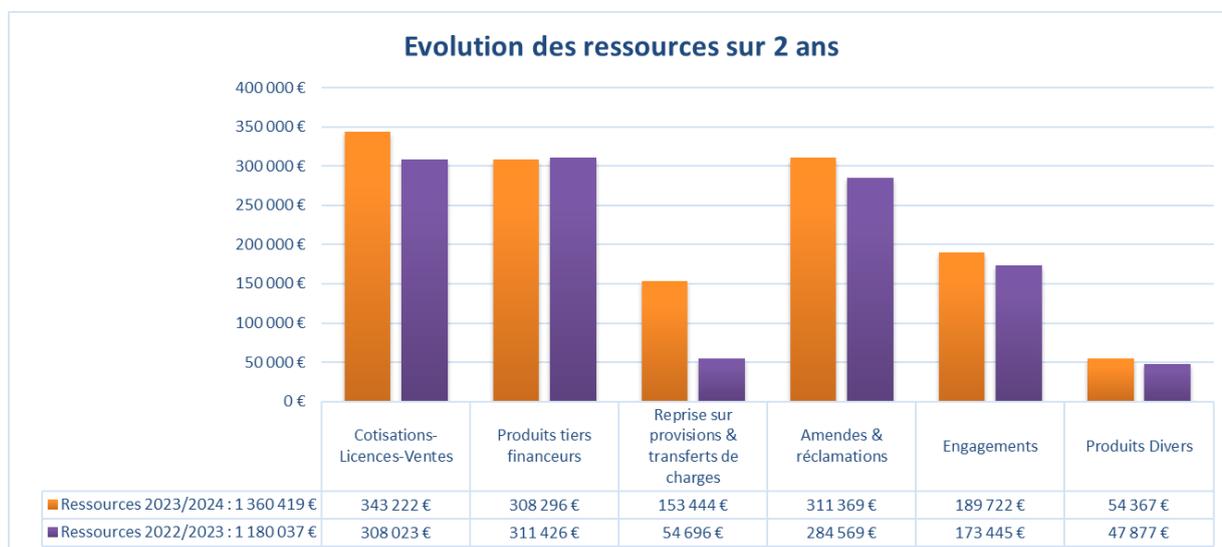
« Mesdames, Messieurs les représentants des clubs,

Conformément à nos statuts et aux dispositions de la loi sur les associations prévoyant que les comptes doivent être soumis à l'approbation de leurs membres, vous les clubs, j'ai l'honneur de vous présenter les comptes du District pour la saison 2023-2024 (du 1er juillet au 30 juin) tels qu'ils vous ont été transmis au préalable par messagerie officielle.

Mes commentaires porteront sur le diaporama qui vous est présenté, reprenant les points principaux et les variations importantes.

Résultat		
en €	2023/2024	2022/2023
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		12 500,00
Ventes de biens et services	343 221,60	295 523,26
Produits de tiers financeurs		
<i>Subventions</i>	260 173,00	271 861,00
<i>Mécénats - sponsoring</i>	48 122,86	39 565,17
Reprise sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		
<i>Reprise sur provisions</i>	122 084,00	22 385,00
<i>Transfert de charges</i>	31 360,04	32 311,36
Autres produits	555 457,69	505 891,48
I - Total Produits Exploitation	1 360 419,19	1 180 037,27
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats	89 033,01	50 199,08
Variation de stock	-6 768,00	-3 297,00
Autres achats et charges externes	379 992,07	212 970,93
Impôts et Taxes	43 675,38	38 916,73
Salaires et Traitements	533 943,52	500 566,55
Charges Sociales	204 248,85	183 191,34
Dotations aux amortissements	102 055,08	112 611,04
Dotations aux provisions	21 358,00	82 472,00
Autres Charges	4 111,40	1 689,60
II - Total Charges Exploitation	1 371 649,31	1 179 320,27
Résultat d'Exploitation (I-II)	-11 230,12	717,00
III - Produits Financiers	30 622,62	9 089,58
IV - Charges Financières	5 498,19	6 180,74
Résultat Financier (III - IV)	25 124,43	2 908,84
Résultat COURANT (I - II + III - IV)	13 894,31	3 625,84
V - Produits exceptionnels	4 311,85	6 883,42
VI - Charges exceptionnelles	383,85	2 575,35
Résultat exceptionnel (V - IV)	3 928,00	4 308,07
TOTAL des PRODUITS (I + III + V)	1 395 353,66	1 196 010,27
TOTAL des CHARGES (II + IV + VI)	1 377 531,35	1 188 076,36
EXCEDENT	17 822,31	7 933,91

1. Les Produits

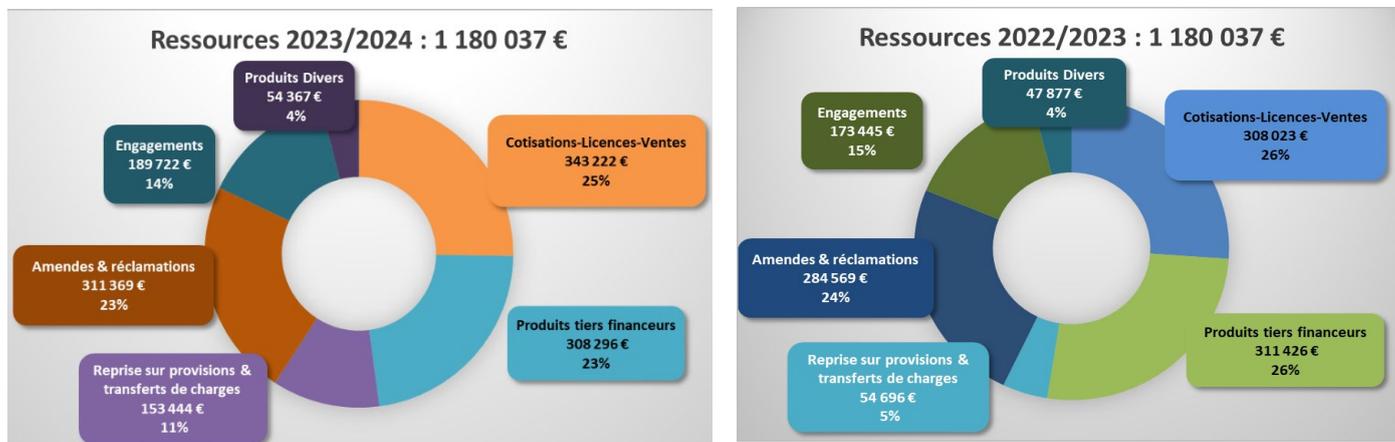


Sur un budget de 1 360 000 €, nous pouvons constater une progression de nos ressources de 15.29 %, liée à l'augmentation des droits d'engagements et à la progression du nombre de licenciés + 6.86 %. Les recettes liées aux compétitions ont été impactées par une augmentation du nombre d'équipes de jeunes engagées (+95) : hausse des droits d'engagements (+9.38%), des redevances sur les licences (+11%) ainsi que les dossiers disciplinaires (+18.8%) gérés sur 68 réunions dans la saison.

Le poste « subventions » est en baisse de 4.3 % en lien avec la fin du fonds de soutien. Par ailleurs, les aides fédérales sont stables.

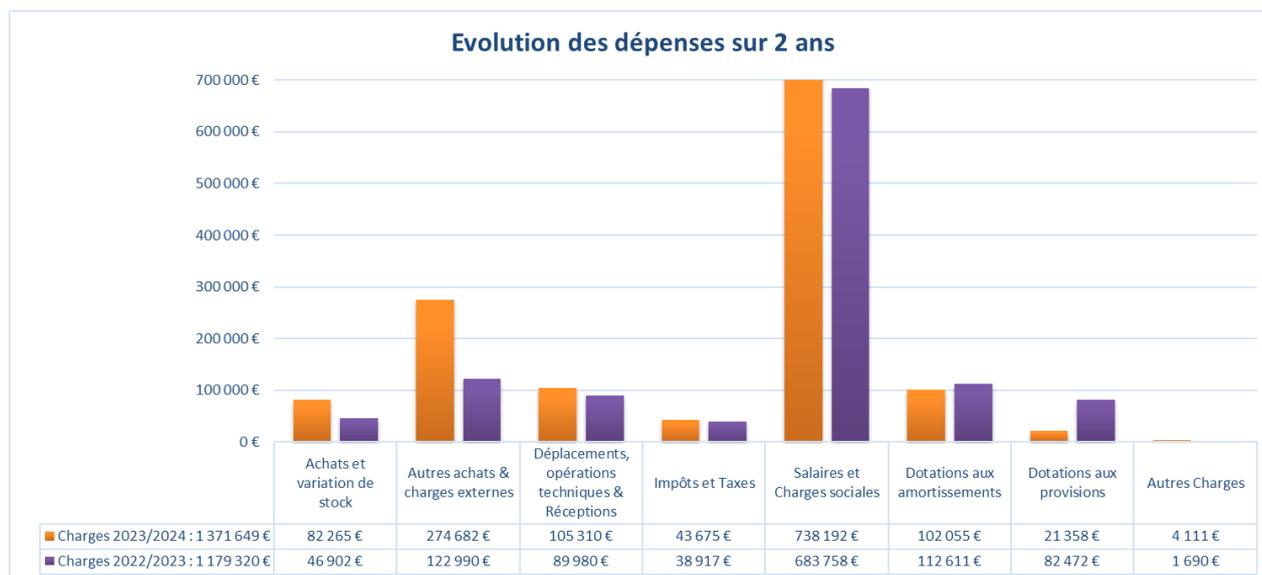
Les reprises sur provisions à hauteur de 122 000 € ont permis de financer la rénovation énergétique du siège.

Vous pouvez retrouver les pourcentages par poste avec comparatif sur les 2 saisons :



En dehors de l'impact des provisions la répartition est sensiblement identique...

2. Les charges



Nos charges ont progressé de 16.31 % du fait des travaux de rénovation énergétique provisionnés en n-1. La dotation aux provisions est réduite d'autant.

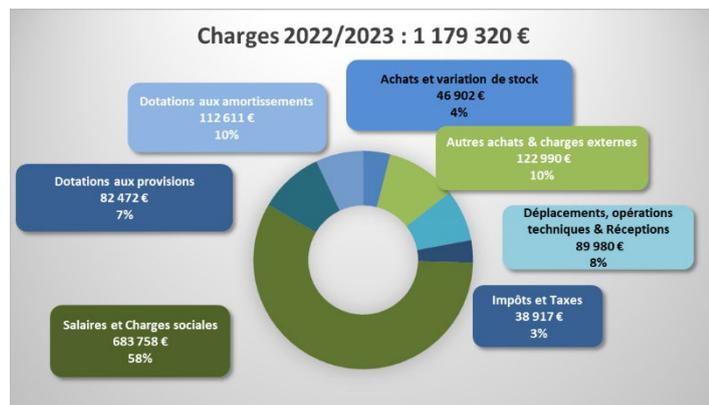
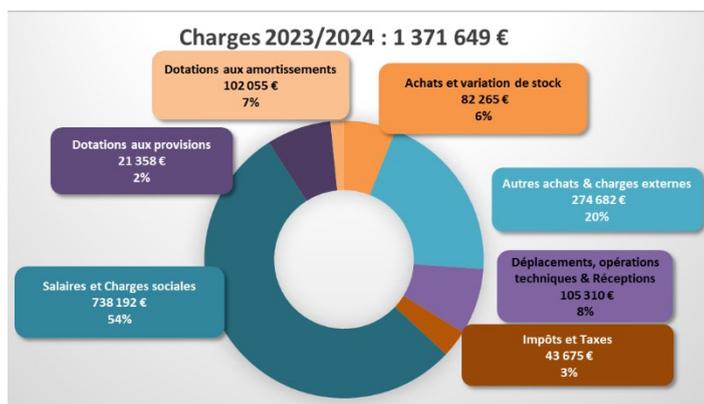
Le poste des achats et charges externes a également été impacté de près de 10 000 € par la dotation pour l'achat de mini-buts et d'un réapprovisionnement de panneaux de barèmes disciplinaires pour 5 300 € à destination des clubs.

Les frais de déplacements et réception sont en augmentation de 17 % avec un nombre de réunions à caractère juridique en hausse, de nouvelles actions techniques et des frais de réception pour l'AG électorale.

Le bâtiment du siège étant totalement amorti, les dotations aux amortissements sont en baisse de 9 %.

L'augmentation du poste « Salaires et Charges sociales » prend en compte un poste sur la saison entière (embauche en cours de saison n-1).

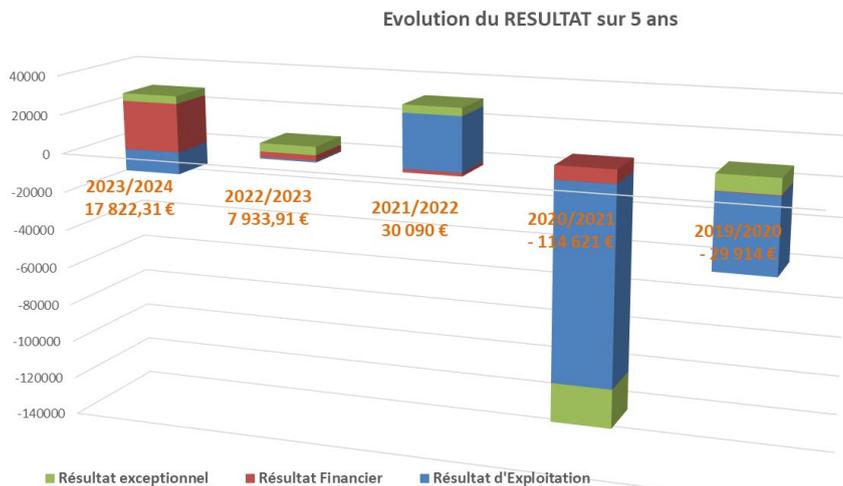
Vous pouvez retrouver les pourcentages par poste avec comparatif sur les 2 saisons :



En pourcentage, par rapport au total des dépenses, la part des indemnités de déplacement est la même, les charges sociales enregistrent une baisse de 4%. Quant aux achats la progression de 12 % est liée aux travaux effectués sur l'exercice.

3. Les Résultats

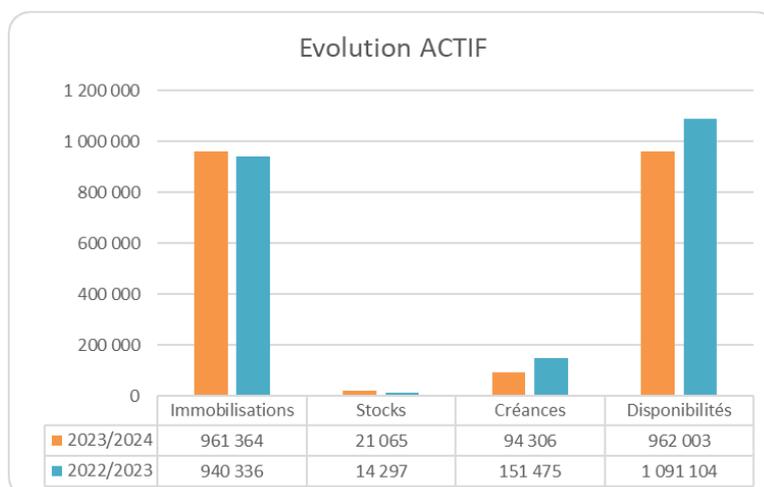
Compte tenu de l'ensemble de ces données, l'exercice se clôture avec un résultat d'exploitation déficitaire de 11 230 €, un résultat financier bénéficiaire de 25 124 € et un résultat exceptionnel bénéficiaire de 3 928 € soldant l'exercice avec un bénéfice de 17 822 €.



Nous allons passer au BILAN :

Bilan				
ACTIF	2023/2024			2022/2023
	BRUT	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations corporelles				
Terrains	200 488,92		200 488,92	200 488,92
Siège Social - Esp. Fernand Sastre	497 564,53	497 564,53		
Salle Claude Simonet	360 284,90	253 400,45	106 884,45	121 295,85
Espace Noël Le Graët	480 000,00	110 360,55	369 639,45	388 839,45
Aménagement Esp. Fernand Sastre	231 981,92	111 352,93	120 628,99	21 714,04
Aménagement Esp.Noël Le Graët	321 609,27	202 996,22	118 613,05	158 814,21
Matériel Bureau-Informatique-Logiciel	165 165,31	138 938,60	26 226,71	36 869,36
Mobilier de Bureau	50 319,94	45 014,72	5 305,22	258,98
Matériel Audio - Visuel	24 418,50	21 775,02	2 643,48	1 444,30
Immobilisations financières	10 933,36		10 933,36	10 611,12
I - Total Actif Immobilisé	2 342 766,65	1 381 403,02	961 363,63	940 336,23
ACTIF CIRCULANT				
Stocks	21 065,00		21 065,00	14 297,00
Créances	104 079,99	9 774,00	94 305,99	151 474,76
Disponibilités	962 002,66		962 002,66	1 091 104,16
Charges constatées d'avance	12 050,00		12 050,00	10 032,00
II - Total Actif circulant	1 099 197,65	9 774,00	1 089 423,65	1 266 907,92
TOTAL GENERAL (I+II)	3 441 964,30	1 391 177,02	2 050 787,28	2 207 244,15
PASSIF			2023/2024	2022/2023
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise			1 187 703,67	1 187 703,67
Report à nouveau			7 933,91	
Résultat de l'Exercice			17 822,31	7 933,91
Subvention d'Investissement			70 056,39	74 056,39
I - Total Fonds Propres			1 283 516,28	1 269 693,97
PROVISIONS				
Provisions pour risques				12 084,00
Provisions pour charges			127 489,00	225 905,00
II - Provisions			127 489,00	237 989,00
DETTES				
Emprunt Crédit Agricole			460 430,14	537 629,54
Intérêts courus sur Emprunts			135,90	157,67
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			14 368,66	10 719,97
Dettes fiscales et sociales			152 847,30	145 907,08
Autres dettes				5 146,92
Produits constatés d'avance			12 000,00	
III - Total Dettes			639 782,00	699 561,18
TOTAL GENERAL (I+II+III)			2 050 787,28	2 207 244,15

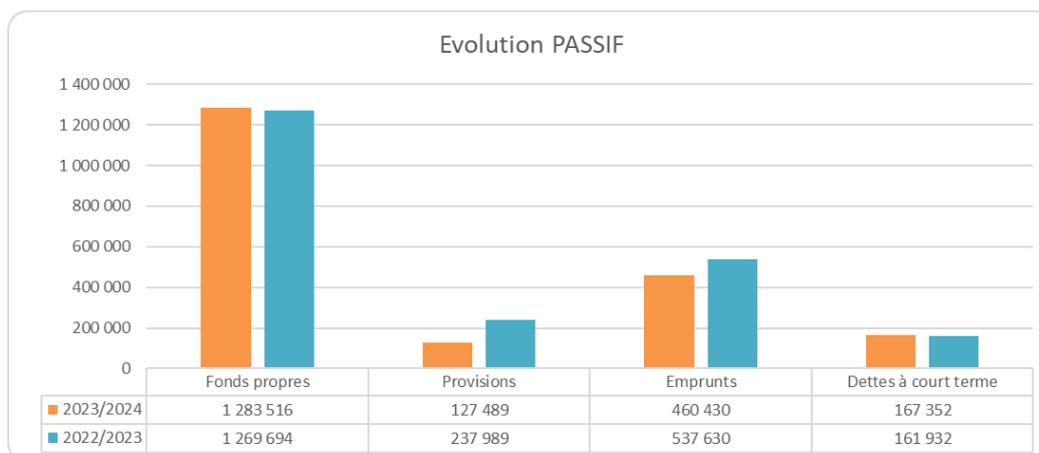
4. ACTIF



Les mouvements de l'Actif immobilisé tiennent compte des amortissements et de la mise au rebut de matériel à hauteur de 26 652 € et du réaménagement des bureaux pour 109 291 € ainsi que le renouvellement du parc informatique, audio-visuel et mobilier pour 13 469 €.

Les créances auprès de la Fédération, la Ligue des Pays de la Loire et les clubs sont à hauteur de 64 460 €. La trésorerie enregistre une baisse de 11.8 % afin de financer les travaux.

5. PASSIF



Au Passif, figurent les ressources de l'Association.

Les fonds propres s'élèvent à 1 283 516 € composés, pour l'essentiel, des fonds propres sans droit de reprise à hauteur de 1 187 704 € et l'affectation du résultat de la saison dernière en report à nouveau.

Les provisions sont destinées à financer les engagements de retraite.

En matière de dettes à long terme, celles-ci enregistrent une baisse de 14.36 % par le remboursement des emprunts.

Les dettes à court terme auprès des fournisseurs, des organismes sociaux et de l'état sont en hausse de 3.34% et sont notamment liées aux dettes sociales pour congés payés dus.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément au règlement ANC 2018-06 au 30 juin 2024.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice soit 17 822.31 € sur un compte de report à nouveau.

QUITUS

L'approbation des comptes emportera quitus pour les membres du Comité de Direction du District.

11. Rapport du Commissaire aux comptes

Christophe BLANDIN

Monsieur Christophe BLANDIN, Commissaire aux comptes, fait un rappel des objectifs de sa mission :

« La mission du commissaire aux comptes est de s'assurer que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives et puisse aboutir à une certification des comptes sans réserve.

Notre mission de certification ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de gestion de l'association, même si chez vous il n'y a pas de soucis de ce point de vue-là.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes de l'association du District relatif à l'exercice clos le 30 juin 2024.

Nous certifions que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français applicables réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice, de la situation financière qui vient de vous être présentées et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Je rappelle également que nous sommes soumis à des règles d'indépendance. On n'a pas de lien direct ou

indirect avec l'association. On intervient en toute indépendance. C'est important de le rappeler.

Nous avons également vérifié toutes les informations qui viennent de vous être présentées et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels qui sont annexés au présent rapport.

Le 2^{ème} rapport que nous devons émettre est le rapport spécial sur les conventions règlementées. Une convention règlementée est une convention qui pourrait avoir lieu entre un membre de l'association et l'association du District, entre un dirigeant de l'association du District et le District. Si jamais on en découvre ou on nous en fait communication, nous devons vous les relater sans avoir à nous prononcer sur le bienfondé. Cela va être très simple, je vous informe qu'il nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice à soumettre à l'Assemblée Générale.

Merci beaucoup pour votre attention. »

12. Approbation des comptes financiers 2023/2024

Conformément à la réglementation électorale, les votes des votants sont les suivants :

125 clubs ayant voté.
1 539 voix exprimées.

	Voix	Pourcentage
POUR	1 494	97,08 %
CONTRE	45	2,92 %

Les comptes 2023/2024 sont approuvés à 97.08 %.

13. Présentation du Budget prévisionnel 2024/2025 **Didier GANTIER**

Nous sommes en mesure de vous présenter un budget 2024/2025 à l'équilibre en maîtrisant les charges de fonctionnement.

Le Comité de Direction du 11 avril 2024 a convenu d'ajuster les montants des engagements et tarifs au regard de l'établissement du budget prévisionnel 2024-2025 afin de répondre aux besoins liés de développement des activités à destination des clubs du District.

L'augmentation du nombre de licenciés et du nombre d'équipes inhérentes engendre un surcroît d'activité qu'il nous faut anticiper.

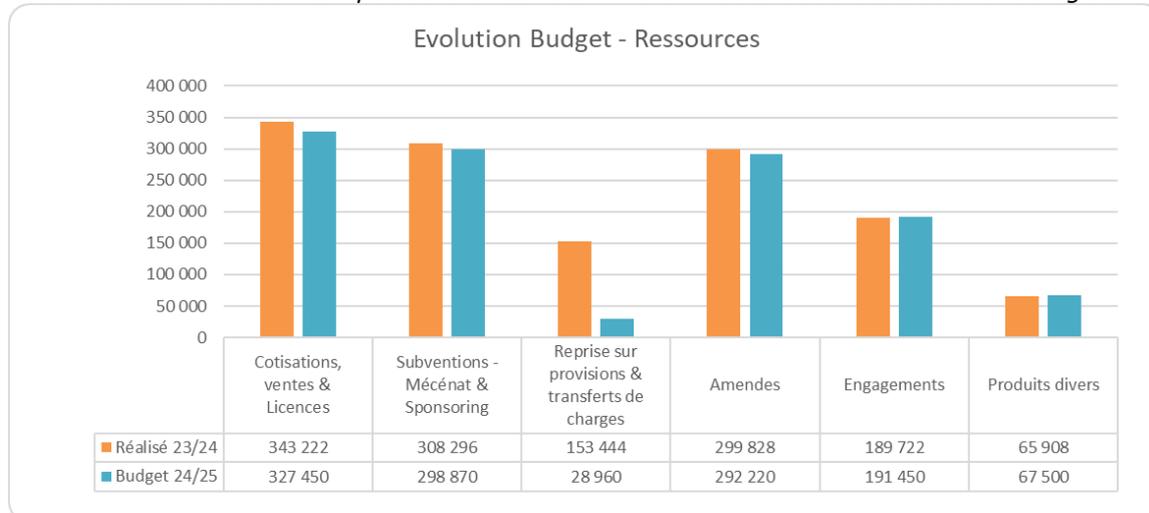
Compte RESULTAT		Réel 2023/2024	Budget 2024/2025
RESSOURCES			
1 - Cotisations - ventes & Licences		343 221,60	327 450
2 - Subventions - Mécénat & Sponsoring		308 295,86	298 870
3 - Reprises sur provisions & transferts de charges		153 444,04	28 960
4 - Autres produits			
Amendes		299 828,00	292 220
Droits d'engagements		189 722,00	191 450
Produits divers		65 907,69	67 500
Total des ressources		1 360 419,19	1 206 450
DEPENSES			
1 - Achats et charges externes			
Achats & services extérieurs		338 202,56	174 530
Déplacements & réception		105 309,60	132 300
Postes & télécommunications		18 744,92	17 000
2 - Impôts et taxes		43 675,38	44 400
3 - Salaires et charges		738 192,37	758 200
4 - Amortissements et provisions		123 413,08	131 500
5 - Autres charges		4 111,40	1 700
Total des dépenses		1 371 649,31	1 259 630
RESULTATS			
Résultat d'exploitation		-11 230,12	-53 180
Résultat financier		25 124,43	34 805
Résultat exceptionnel		3 928,00	18 375
Amortissement Subvention d'Investissement			
Résultat net		17 822,31	0

1 - Les Ressources d'exploitation sont estimées à 1 206 450 € :

Nous avons estimé une baisse des recettes sur les licences, la saison 2023/2024 ayant enregistré un record, il nous semble opportun d'être prudents.

Prudence aussi sur le montant des subventions.

Stabilité des recettes liées aux compétitions avec notamment l'incidence du statut de l'arbitrage en baisse.



2 - Les Dépenses sont estimées à 1 259 630 € :

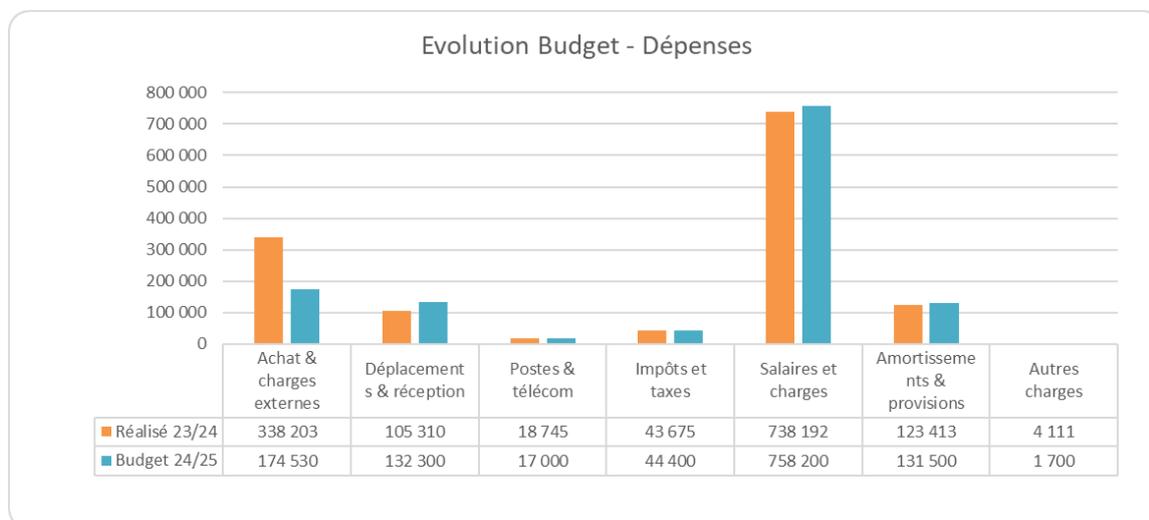
Les achats ne seront pas impactés par les dotations aux clubs comme la saison dernière.

Par ailleurs, nous avons décidé de poursuivre la rénovation des bâtiments du siège sur la partie des sanitaires et les amortissements des aménagements seront donc à la hausse.

Nous envisageons le renouvellement du parc de véhicules et continuons nos investissements vers la dématérialisation des documents (factures, indemnités de déplacements)

Dans un souci de valorisation du bénévolat, le poste réception sera à la hausse afin que les membres de commissions qui travaillent le soir puissent bénéficier d'une collation.

Le poste salaires et charges sera en augmentation avec l'impact d'une revalorisation salariale liée à l'application des dispositions de la convention collective.



Nous comptons par ailleurs, sur des résultats financiers plus importants avec le produit de la souscription des produits de placement.

Mesdames, Messieurs, je vous remercie pour votre attention.

14. Vote du Budget prévisionnel 2024/2025

Conformément à la réglementation électorale, les votes des votants sont les suivants :

134 clubs ayant voté.
1 633 voix exprimées.

	Voix	Pourcentage
POUR	1 520	93,08 %
CONTRE	113	6,92 %

Le budget prévisionnel 2024/2025 est voté à 93,08 %.

15. Présentation des modifications statutaires

Sébastien DURET

Conformément à l'article 19 des Statuts du District, toutefois les modifications engendrées résultant des dispositions votées en Assemblée Fédérale de la FFF ne sont pas soumises au vote de l'Assemblée Générale du District.

Elles ont néanmoins été inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale ordinaire, afin de vous être présentées et commentées.

Modifications adoptées par l'AG FFF du 16/12/2023

Article 8 - Objet

Le District assure la gestion du football sur le Territoire. Il a plus particulièrement pour objet :

- d'organiser, de développer et de contrôler l'enseignement et la pratique du football, sous toutes ses formes, dans le Territoire ;
- **de promouvoir et favoriser l'éducation des jeunes par le football ; [...]**

Article 12 – Assemblée Générale

12.1 Composition

[...]

Un membre du Comité de Direction n'est pas, en cette seule qualité, membre de l'Assemblée Générale. Il peut néanmoins avoir le droit de voter à l'Assemblée Générale s'il dispose, outre sa qualité de membre du Comité de Direction, de la qualité de représentant de Club, au sens des présents Statuts.

12.2 Nombre de voix

Chaque Club dispose d'un nombre de voix déterminé suivant le nombre de licences au sein de ce Club au terme de la saison précédente. [...]

Un club issu d'une fusion prenant effet lors de la saison en cours dispose d'un nombre de voix déterminé selon le nombre total de licences des clubs concernés par la fusion au 30 juin de la saison précédente.

12.3 Représentants des Clubs

Le représentant du Club doit remplir les conditions générales d'éligibilité rappelées à l'article 13.2.1 des présents Statuts.

Toutefois, par exception à la dernière mention du 13.2.1, le représentant du Club, au jour de l'Assemblée Générale, ne doit pas se trouver en état de suspension, quel que soit le quantum de cette suspension ou la nature des faits ayant conduit à son prononcé. [...]

Article 12 – Assemblée Générale

12.4 Attributions

L'Assemblée Générale est compétente pour : [...]

- et plus généralement délibérer sur **examiner** toutes les questions à l'ordre du jour. [...]

12.5.1 Convocation

[...]

L'Assemblée Générale se tient en présence physique de ses membres, **et** / ou bien à distance de manière dématérialisée en recourant à la visioconférence, à l'audioconférence ou à tout autre moyen de communication. [...]

12.5.4 Votes

Les décisions sont prises à la majorité des suffrages valablement exprimés, soit à main levée, soit au vote à bulletin secret. **Les abstentions**, les votes nuls et les votes blancs ne sont pas comptabilisés dans les suffrages exprimés.

Le vote sur les personnes se fait à bulletin secret de même que tout vote pour lequel le vote à bulletin secret est demandé par au moins un délégué.

Le vote électronique, **à distance ou en physique**, garantissant la sécurité et l'anonymat des votes, est admis pour tous les votes, notamment ceux à bulletin secret. [...]

Article 13 – Comité de Direction

13.1 Composition

[...]

Un membre du Comité de Direction ne peut pas être salarié de la F.F.F., de la L.F.P., de l'I.E.F.F., d'une Ligue régionale ou d'un District, et inversement. Le membre du Comité de Direction rémunéré dans les conditions de l'article 13.8 des présents Statuts n'est pas pour autant considéré en situation d'infraction vis-à-vis de cette disposition.

13.2 Conditions d'éligibilité

Les conditions **générales et particulières** d'éligibilité doivent être remplies à la date de la déclaration de candidature

13.2.1 Conditions générales d'éligibilité [...]

Ne peut être candidate : [...]

- la personne **faisant l'objet d'une interdiction de droit de vote ou d'éligibilité en vertu de l'article 131-26 du code pénal** ;

- la personne licenciée **concernée par une suspension ferme supérieure à 5 matchs ou supérieure à 1 mois, non intégralement purgée.**

Article 13 – Comité de Direction

13.3 Mode de scrutin

[...]

Nul ne peut être sur plus d'une liste. **Si une personne figure sur plusieurs listes, seule la première liste transmise sera prise en compte.** [...]

La déclaration de candidature doit être **transmise par courrier électronique envoyé au District, sur une adresse électronique officielle dédiée, à l'attention de la Commission de surveillance des opérations électorales, 30 jours au moins** avant la date de **l'élection.** [...]

Articles 13.7 et 14.4 Fonctionnement

[...]

Les réunions ont lieu, **par principe, en présence physique, mais elles** peuvent **aussi** avoir lieu téléphoniquement, par voie de visioconférence, **et / ou** par voie électronique. [...]

Article 15 – Président

15.1 Modalités d'élection

[...]

Le Président du District ne peut pas cumuler cette fonction avec celle de Président d'un club affilié à la F.F.F. et appartenant à son District.

**En conséquence, toute personne élue Président du District, également Président d'un club affilié à la F.F.F. et appartenant à son District, doit démissionner de son poste de Président de club et apporter la preuve de cette démission dans les 15 jours suivant son élection. Cette démission doit en outre être effective dans les 3 mois suivant son élection, la preuve devant également en être apportée dans ce délai.
À défaut du respect de ces obligations, son élection est réputée caduque, sur constat de la Commission de surveillance des opérations électorales.**

16. Annonce du quorum

Le nombre de voix représentées est de 1702 voix.

Le nombre de clubs représentés est de 149.

Le quorum étant de 748 voix et 71 clubs.

Je vous confirme que nous avons donc pu délibérer valablement sur tous les points précédents.

17. Signature de la convention de partenariat avec le Crédit Agricole Atlantique Vendée

Monsieur Claude LE BARS, Directeur du Développement humain et de la communication au Crédit Agricole Atlantique Vendée et Monsieur Jean-Michel LE NY, Directeur d'Agence Crédit Agricole de La Chapelle-sur-Erdre sont invités à rejoindre le Président sous les applaudissements.

Après avoir remercié très sincèrement et vivement le Crédit Agricole Atlantique Vendée pour leur partenariat fidèle depuis de nombreuses années, Philippe LESAGE laisse la parole à M LE BARS.

Après s'être présenté, Monsieur Claude LE BARS se dit impressionné par le District, fort de plus de 60 000 licenciés et en croissance ces dernières années.

« Au Crédit Agricole, nous pensons que les valeurs transmises par la pratique du sport sont utiles toute la vie et permettent d'être plus fort. C'est une démarche que nous défendons et que nous appelons le SPORT comme ÉCOLE de la VIE. Vous avez parlé d'éducation, de respect, de cadre, nous sommes aussi sur ces valeurs-là. Nous sommes fortement attachés à la pratique sportive amateur qui contribue à l'animation de la vie locale.

Nous avons fêté notre demi-siècle de partenariat avec la Fédération Française de Football cette année.

Le Crédit Agricole soutient le football, du club amateur lié avec les caisses locales jusqu'aux équipes de France sans oublier les formations féminines.

Sur ses territoires, le Crédit Agricole Atlantique Vendée entretient des relations privilégiées avec les Districts de Football. C'est vrai ici, c'est vrai aussi en Vendée. La Caisse régionale accompagne différentes manifestations qui nous sont bien sûr réalisables qu'avec le concours de l'encadrement et des nombreux bénévoles que je félicite ici et que je salue pour leur engagement.

Les agences du Crédit Agricole Atlantique Vendée et nos caisses locales apportent elles aussi leur soutien aux nombreux clubs qui constituent la base même de la pratique du football amateur. J'en profite pour remercier et saluer Jean-Michel LE NY qui est le Directeur d'Agence de la Chapelle sur Erdre, c'est le local de l'étape. C'est aussi, l'artisan et l'animateur-coordonateur de ce beau partenariat.

Les deux parties jouent bien leur rôle. Je suis, moi, récent au Crédit Agricole Atlantique Vendée, mais j'ai su apprécier la qualité de ce partenariat et c'est aussi grâce à Jean-Michel que cela fonctionne bien.

Sans plus attendre, on va procéder à la signature de la convention de partenariat que nous avons le plaisir de renouveler pour une période de 4 ans ; la meilleure preuve de notre engagement à vos côtés dans la durée.

Merci de votre attention. »

La convention de partenariat est signée.

Merci au CRÉDIT AGRICOLE ATLANTIQUE VENDÉE de rester fidèle au football de Loire-Atlantique pour son engagement avec le District mais également avec tous les clubs avec lesquels il contribue tout au long de la saison.

18. Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire

Philippe LESAGE, Président, clôt l'Assemblée Générale Ordinaire à 10h10.

Après les Assemblées Générales Ordinaire, Élective et la pause, les points suivants sont abordés à partir de 10h42.

19. Service Accompagnement des clubs de la Ligue de Pays de la Loire

Laurent YDIER

Laurent YDIER précise que le service CONSEIL AUX CLUBS de la Ligue de Football des Pays de la Loire, piloté par Valérie BOUDER, membre du Comité exécutif est à la disposition des clubs pour œuvrer en proximité sur ces thématiques de gestion, de structuration des clubs.

Il présente 3 thèmes :

- **L'assurance**
- **L'emploi**
- **Parcours Fédéral de Formation du Dirigeant à Tout Terrain**

La documentation figure en annexe.

20. Présentation de la commission PREMS

David MICHAUD

David MICHAUD, secrétaire-adjoint et Pilote du pôle communication Evènementiel présente la commission PREVENTION RESPECT ÉTHIQUE MEDIATION ET SECURITE.
Le focus souhaité cette année est la MÉDIATION :

Commission PREMS

Une Commission indépendante qui s'inscrit dans une démarche d'écoute, d'accompagnement, de conseil, de **Médiation**.

Acceptation, pour les Clubs, les licencié(e)s du principe de la **Médiation**.

Possibilité, pour les Clubs, les licencié(e)s, de communiquer avec la Commission sur des problématiques, des situations, des faits, ne relevant pas à priori d'un traitement de la Commission de Discipline.



Une volonté affirmée de la nouvelle Gouvernance de s'engager dans une démarche de Médiation

Une adresse mail dédiée
prems@foot44.fff.fr



Conditions d'interventions de La Commission :

La Commission ne s'auto-saisie pas des dossiers.

Une cellule indépendante instruit les demandes issues de la communication sur l'adresse mail dédiée et/ou d'une autre provenance (signalements, Commissions) et assure le « fléchage éventuel » des dossiers à destination de la Commission PREMS ou d'une autre Commission compétente, au regard de la situation et des faits rapportés.

La Commission PREMS est saisie du dossier et l'instruit selon les principes du respect de l'impartialité, du contradictoire (toute exception ou aménagement du principe de la contradiction nécessite un accord formel des parties), afin d'aider les parties à trouver elles-mêmes une issue à leur conflit.

L'instruction du dossier peut nécessiter, la demande de pièces, la demande de rapports, la réunion des parties... La restitution aux parties sera confidentielle et pourra prendre la forme d'une restitution orale ou d'un rapport écrit.

Domaines d'interventions de La Commission :

- Les situations conflictuelles entre les Clubs par suite d'antécédents d'incompréhensions.
- Les situations conflictuelles entre les licenciés et les Clubs.
- Les situations conflictuelles entre les parents et les Clubs.
- Les situations de conflits entre les Clubs et les Collectivités Territoriales (dispositions de créneaux, de salles, difficultés de faire évoluer les structures du Club...).
- Les situations de conflits liées à l'acceptation de la diversité.
- Les situations de conflits liées à l'utilisation des réseaux sociaux

21. Challenge du Respect

Patrice LE CLERE

Ce challenge du RESPECT récompense les équipes les moins sanctionnées au cours de la saison lors de leur championnat. Il valorise les bons comportements qui participent au bon climat autour et sur les rencontres. L'équipe la mieux classée est l'équipe ayant totalisé le minimum de point de pénalité suivant un barème établi.

Le nombre de points est obtenu en fonction du nombre de cartons blanc, jaune ou rouge comptabilisés au cours de la saison en championnat exclusivement ainsi que la prise en compte du quantum des sanctions.

Les vainqueurs sont :

- **Seniors D1 Masculins : Le Cellier Mauves FC 1** (16 cartons jaunes)
- **Seniors D2 Masculins : Bouguenais Football 1** (16 cartons jaunes + 2 cartons blancs)
- **Seniors D3 Masculins : FC Saint Julien Divatte 3** (6 cartons jaunes)
- **U18 Accès Ligue : Pornic Foot 1** (12 cartons jaunes + 2 cartons blancs)
- **Seniors Futsal Masculins : Etoile Nantaise Futsal 2** (5 cartons jaunes)

Patrice LE CLÈRE remet aux cinq clubs lauréats un jeu de maillots aux couleurs du club avec la pastille « Challenge du Respect » apposée sur l'épaule, ainsi que le logo du club et du partenaire de leur choix.

22. Challenge de l'Arbitrage « Intersport »

Patrice GUET

Le Challenge de l'Arbitrage Intersport a pour but de récompenser les clubs qui œuvrent activement à la détection, au recrutement de nouveaux arbitres, à leur fidélisation et à leur accompagnement.

Pour pouvoir être lauréat du Challenge de l'Arbitrage Intersport, il faut donc remplir ces critères :

- Avoir formé un ou plusieurs nouveaux arbitres, jeunes ou seniors, masculins ou féminines dans la saison,
- Avoir assuré un tutorat de ces nouveaux arbitres au cours de la saison,
- Retourner les fiches « tutorat » au District,
- Que les arbitres formés renouvellent la saison suivante
- Fidéliser les arbitres en poste

Les lauréats sont :

- **Couëron Chabossière FC**
- **ES Dresny-Plessé**
- **JA Besné Football**
- **AS Guillaumoises**
- **Bouguenais Football**
- **FC Atlantique Morbihan**

Patrice GUET, membre de la Commission des Arbitres et Steven PROVOST, cellule Clubs – Collectivités – Entreprise pour INTERSPORT Basse-Goulaine, Rezé et Clisson, remettent à chaque club un ensemble de dotations textiles, matériels et pédagogiques.

Le **FC Atlantique Morbihan** reçoit le trophée du Challenge de l'Arbitrage « Intersport ».

23. Challenge Écoresponsabilité et Environnement

Jean-Pierre BOUILLANT

Tout d'abord, félicitations au lauréat départemental du Challenge National PEF 2024, le FC ENTENTE DU VIGNOBLE qui a été invité à Clairefontaine les 29 et 30 juin dernier avec son équipe U11.

Le trophée du Challenge Écoresponsabilité et Environnement est remis par Jean-Pierre BOUILLANT à l'**ES DU LAC St LUMINE DE COUTAIS** pour leur action sur deux tournois qui ont réunis plus de 200 joueurs de U6 à U9 qui ont joué sur tous les thèmes du PEF. Les ateliers étaient animés par les U15 et les U13 du club.

Ce challenge concerne tous les clubs du District de Football et vise à mettre en avant les actions de féminisation des licenciées au sein des clubs.

L'établissement du classement est réalisé avec quatre critères majeurs : Formation, Promotion, Praticantes et féminisation des Bénévoles. Un bonus est réalisé pour les clubs impliqués dans des actions de féminisation initiées par le District.

Les 3 premiers du classement au regard du nombre de points obtenus se voient remettre des dotations pédagogiques et textiles.

Chaque club dans le cadre du partenariat avec le Crédit Agricole bénéficie également de parkas pour les éducatrices ou dirigeantes du club.

Nous invitons le représentant du Crédit Agricole, M. Jean-Michel LE NY est convié pour la remise des dotations.

Les trois premiers clubs ayant été les plus actifs dans la participation, le développement et l'implication aux actions de féminisation sont ainsi récompensés.

- **JA Besné**
- **SCNA Derval**
- **AS Sud Loire**

Évelyne AUTIN, Vice-Présidente accompagnée d'Émilie HENRY représentante des féminines accompagnée de Jean-Michel LE NY, Directeur de l'Agence du Crédit Agricole de La Chapelle sur Erdre, remet à chaque club un ensemble de dotations textiles, matériels et pédagogiques.

La **JA Besné** reçoit le trophée du Challenge de la Féminisation offert par DISTINCTIO.

Les 3 clubs lauréats se voient offrir par le FC NANTES des places pour la rencontre d'ARKEMA Première Ligue du 12 octobre 2024 FC NANTES / PSG. Nous remercions le FC NANTES de ces invitations.

25. Intervention de M. Laurent GODET, Maire de La Chapelle-sur-Erdre

Philippe LESAGE remercie au nom de tous les clubs, Monsieur le Maire de La Chapelle-sur-Erdre pour la mise à disposition de la salle Capellia.

« Chaque année, c'est toujours un plaisir de revenir. Nous avons un véritable partenariat avec votre ville. »

Monsieur Laurent GODET prend la parole :

« Bonjour à toutes et à tous

Je suis très heureux d'être à cette AG. Cela m'a ramené 45 ans en arrière. Je ne suis pas de Loire-Atlantique. Je viens du Maine-et-Loire. Il y a 40-45 ans, mon papa était dans le public, engagé il donnait du temps pour les autres. Ce temps donné m'a permis de me sociabiliser avec mes camarades, ou j'ai appris l'autonomie.

Cela a été une expérience de vie incroyable, d'une richesse incroyable.

De cette époque-là, j'ai toujours gardé des copains footballeurs 40 ans plus tard. Donc je pense que ce que vous faites est très important pour les enfants.

Je suis très attaché au sport au féminin. C'est un élément important si l'on veut faire progresser notre société sur l'égalité femmes/hommes.

On a eu la chance l'année dernière d'accueillir à La Chapelle, le match qui a permis au FC Nantes la montée en 1^{ère} division. C'était une superbe expérience.

Pour finir, le bénévolat, lorsqu'il s'inscrit dans la durée, il faut le féliciter. Et féliciter Monsieur Alain MARTIN qui a été pendant 16 ans Président du District et qui s'est engagé pendant plus de 40 ans dans le monde associatif et dans le football. Bravo à lui et Bravo à vous tous pour votre engagement.

Merci beaucoup »

26. Intervention de Valérie BOUDER, Représentante de la Ligue de Football des Pays de la Loire

« Bonjour à toutes, bonjour à tous,

Je tiens à nouveau à excuser Didier ESOR, Président de la Ligue de Football des Pays de la Loire. Un imprévu ne lui permet pas d'être présent parmi vous ce matin.

Merci à toi, Philippe. Merci à tes équipes pour cette invitation. Nous avons toujours plaisir à nous joindre aux temps forts des Districts ; à pouvoir vous féliciter pour l'organisation de vos assemblées générales entre autres.

De pouvoir vous féliciter sur la qualité des interventions, sur la gestion de votre instance mais également sur la conduite de vos projets.

Il est important pour le Président de la Ligue et ses équipes de venir en proximité, de venir à la rencontre des clubs car nous savons qu'il n'est pas évident et que vous n'avez pas tous l'opportunité d'être présents aux événements de la Ligue et notamment à nos assemblées générales. Alors c'est important que l'on puisse venir sur ces moments d'échanges, de pouvoir vous écouter, de pouvoir vous entendre.

La richesse du football vient des clubs. Elle est dans les clubs. Elle émane des actions que vous, dirigeants, dirigeantes, bénévoles, salariés, menez au quotidien. Vous œuvrez pour cette richesse. Et notre mission, en tant que Ligue, elle est véritablement de continuer à vous accompagner, de vous aider au mieux dans l'exercice de vos missions. On a à cœur d'être au cœur des clubs justement...

Vous exprimez, c'est aussi, aller voter et notamment aux prochaines élections.

Vous contribuez au dynamisme de notre territoire. Un territoire qui va de l'avant.

Nous sommes sur un moment important. Une nouvelle mandature. Les Districts sont en ordre de marche. Pour la Ligue, l'Assemblée Générale Élective va se tenir le 19 octobre prochain. Le projet de la Ligue est et sera un projet avec « une Ligue au service du projet de votre club ». Je n'en dirai pas plus.

Merci à vous, on vous souhaite une très belle saison et à très bientôt »

27. Discours de clôture du Président du District

« Nous avons de très bons échanges avec notre Ligue et son Président, continuons comme cela ; puisqu'il faut que l'on travaille les uns avec les autres. Le VIVRE ENSEMBLE... c'est tout simple.

Il n'y a pas eu de vœu déposé. Vous savez que vous avez droit à la parole dans ce district, dans la maison du football. »

Le Président propose à l'assemblée un temps d'échange, mais aucune question n'a été posée.

« Un remerciement sincère et cordial aux clubs qui se sont déplacés pour notre première AG de notre belle équipe pour la dynamique de ce District ; Merci à nos assistantes, assistants, conseillers techniques. Merci à nos bénévoles qui œuvrent tous les jours pour le fonctionnement de cette maison. Merci aux membres de la commission « évènementiel » qui ont préparé la salle et ont assuré le service de la collation, qui vous ont accueilli ce matin. Merci à vous, Merci à l'équipe.

Vous aurez des réunions de secteur. Ce sera aux délégués de secteur d'animer leur secteur. Ne pas attendre que la gouvernance fixe une réunion. C'est en fonction de l'actualité, en fonction de vos besoins. On n'hésitera pas à faire intervenir des compétences.

On veut être au plus près des clubs.

Merci... J'ai passé personnellement une très bonne AG. Dans la convivialité.

Je souhaite vous revoir sur les terrains. On ira aussi à votre rencontre, car nous avons comme projet de décentraliser un ou deux Comités Directeurs dans vos clubs, et pourquoi pas les autres commissions à l'exception des commissions réglementaires.

N'hésitez pas à venir voir ce qui se passe au District dans les commissions.

La maison est ouverte.

Je vous souhaite une bonne saison.

Cette année avec les groupes de 12, il y aura des descentes. Mais le négatif rebondit toujours sur du positif. »

Le Président clôture l'Assemblée Générale à 11h53.

Le Président,
Philippe Lesage

Le Secrétaire Général,
Jean-Pierre Bouillant



Annexe SERVICE CONSEIL AUX CLUBS

Nouveauté 2024-2025

➤ De Générali#Sports à Helmett Sport



➤ Déclaration de sinistre des licenciés pratiquants = changement de process

Pour les autres besoins

Attestation de Responsabilité Civile (R.C.)

	Garanties		
	Bénévoles non licenciés	Licenciés	Matériels
Dommmages causés à un tiers	Inclus dans le contrat	Inclus dans le contrat	Inclus dans le contrat
Dommmages causés à soi	Non inclus dans le contrat	Inclus dans le contrat	Non inclus dans le contrat

- Vous organisez une manifestation hors de vos murs
 - Votre municipalité vous demande un justificatif
- assurfoot@helmett-assurances.com

Autres besoins :





BESOIN D'UN CONSEIL ?
02 31 06 08 06
assurfoot@helmett-assurances.com



Vous projetez la création d'un premier emploi en 2025-2026 ?

Agissez dès maintenant



PROJET EMPLOI

Votre club envisage l'embauche d'un.e salarié.e.
Un projet d'emploi s'anticipe et se réfléchit à N-1 par rapport à la date d'embauche.
Des dispositifs d'aides financières potentielles existent.
Nous vous expliquons les différentes étapes de ce processus pour lesquelles nous vous accompagnons.

Projet emploi
Prise d'informations
Avant fin Décembre

Entretien avec le service Conseil aux Clubs LFP et le District pour être accompagné
Jusqu'à Janvier-Février

Préparation du/des dossiers en lien avec le service Conseil aux Clubs LFP

- Contrat
- Fiche de poste
- Organigramme
- Formation
- Budget Club vs Financement du poste

Janvier à Avril

Dépôt des dossiers d'aides financières : FFA et ANS
Fin Avril

Elaboration et finalisation des documents d'embauche : contrat, fiche de poste, DPAE et affiliations diverses...
Juin à Septembre

Embauche (Saison N+1)
2025-2026

Une question ? Un réflexe :
Contactez le service Conseil aux Clubs à accompagnementclubs@lfp.fr ou au 02.72.74.88.93

Et pour ceux qui ont déjà un ou plusieurs salariés...

Le Sport santé : une opportunité pour

Se former

- Dispositif ICAPS



- Dispositif PROSCeSS



Trouver des financements

- Dispositif ARS PdL





LE CATALOGUE



VIVRE ENSEMBLE DANS SON CLUB
Découvrir l'environnement du football
Protéger nos licenciés et licenciés
Promouvoir la diversité et lutter contre toutes les discriminations
Parents à vous de jouer !
Faciliter les rencontres : le délégué de terrain du club
Accompagner une équipe de football U6 à U11
Réagir face à un conflit
Développer la responsabilité sociétale de son club



GÉRER SON CLUB
Découvrir et maîtriser le cadre associatif du football
Gérer les licences dématérialisées
Appréhender les responsabilités de l'association et de son dirigeant
S'approprier les clés de la gestion financière



DÉVELOPPER SON CLUB
Découvrir les nouvelles pratiques
Gérer l'emploi de son club
Recruter et accompagner un apprenti
Optimiser les ressources financières privées de son club
Communiquer à l'aide des réseaux sociaux
Réussir sa prise de parole en public

TOUT TERRAIN

LES FORMATIONS DÉDIÉES AUX ACTEURS DU CLUB



- eLearning (autoformation en ligne)
- Classe virtuelle (visioconférence)
- Classe présentielle (atelier)



Attestation d'affiliation

Footclubs
Max espace club: fff

Saison 2024-2025

Organisation > Editions et extractions > Attestation affiliation

[En savoir +]

Cette fonction permet de sortir sur une imprimante l'attestation d'affiliation du club. Le bouton **Valider** lance la génération du document au format Acrobat PDF. Le document n'apparaît pas immédiatement. Pour le visualiser et l'imprimer, il faut cliquer sur les engrenages (+) situés sous le logo.
Fiche ORGANISATION n° 8 : Editions et extractions et Fiche MISE EN ROUTE n° 5 : Les outils

Identité club

Utilisateurs Footclubs

Code OFFFOOT

Membres du club

Educateurs du club

Cotisations licenciés

Cotisation en ligne

Notifications

Etat du compte

Centres de gestion

Editions et extractions

Projet Club

Détail comptes | Derniers relevés | Educateurs | Membres | Fiche club | **Attestation affiliation**

Aucune pré-sélection nécessaire

Valider | Rafraîchir

© Fédération Française de Football 1997-2024. Usage strictement réservé aux clubs de football. L'utilisateur du site en acceptant et en respectant les dispositions.

Et souvenez-vous :

**1 question ?
1 réflexe :**

Je contacte le service

accompagnementclubs@lfpl.fff.fr



ANNEXE CLUBS PRÉSENTS

Localité	Numéro	Clubs présents AG 05/10/2024
ST NAZAIRE	500258	U. MEAN PENHOET
LA CHAPELLE DES MARAIS	501941	F.C. DE LA CHAPELLE DES MARAIS
ST NAZAIRE	502069	ALERTE DE MEAN
HERBIGNAC	502394	ST CYR HERBIGNAC
ST LYPHARD	510460	AM. ST LYPHARD
ST ANDRE DES EAUX	510656	LA ST ANDRE
GUERANDE	514661	A.S. LA MADELEINE
ST MOLF	519651	U.S. ST MOLF
BESNE	520442	JEANNE D'ARC BESNE
LA BAULE	521841	A.S.C. ESCOUBLAC
ST MARC SUR MER	534841	ST MARC F.
PIRIAC SUR MER	544522	E.S. MARITIME PIRIAC TURBALLE
DONGES	548648	DONGES F.C.
LE CROISIC	551779	F.C. COTE SAUVAGE CROISIC BATZ/M
LA BAULE ESCOUBLAC	553847	U. S. LA BAULE / LE POULIGUEN
ST JOACHIM	560489	FOOTBALL CLUB DE BRIERE
ASSERAC	582205	FC CAMOEL PRESQU'ILE VILAINE
ST NAZAIRE	590211	ST NAZAIRE ATLANTIQUE FOOTBALL
PONTCHATEAU	521036	A.S. GUILLAUMOIS
ST ETIENNE DE MONTLUC	525241	F.C. STEPHANOIS
PONTCHATEAU	527392	ETOILE ST ROCH PONTCHATEAU
PONTCHATEAU	540404	A.O.S. PONTCHATEAU
LE TEMPLE DE BRETAGNE	549344	TEMPLE CORDEMAIS F.C.
DREFFEAC	550043	F.C. DES TROIS RIVIERES
STE REINE	560126	STE REINE CROSSAC FOOTBALL
SAVENAY	580575	SAVENAY MALVILLE PRINQUIAU FC
SEVERAC	582725	FC ATLANTIQUE MORBIHAN
CHATEAUBRIANT	502086	A.L. CHATEAUBRIANT
NOZAY	502505	NOZAY O.S.
VILLEPOT	515069	U.S. VILLEPOTAISE
GRAND AUVERNE	515584	U.S. GRAND AUVERNAIS
ROUGE	518733	E.S. DE ROUGE
PLESSE	518734	E.S. DRESNY PLESSE
RUFFIGNE	518811	AM.S. RUFFIGNOLAISE
SOUDAN	519514	U.S. SOUDAN
MOISDON LA RIVIERE	520139	E. DU DON MOISDON MEILLERAYE
PLESSE	521035	COUDRAY O.S.
ST AUBIN DES CHATEAUX	521038	U.S. ST AUBIN DES CHATEAUX
ST JULIEN DE VOUVANTES	546436	C.A.V.U.S. GLAINOISE
LA GRIGONNAIS	547056	PUCEUL GRIGONNAIS U.S.
ST VINCENT DES LANDES	549082	St VINCENT LUSTVI
DERVAL	552653	S. C. NORD ATLANTIQUE DERVAL
VAY	564495	FC VAY MARSAC

ABBARETZ	581347	ABBARETZ SAFFRE FC
AVESSAC	581699	AVESSAC FEGREAC
ANCENIS	500268	R.C.ANCENIS-ST GEREON
JOUE SUR ERDRE	514662	ET.S. JOUE S/ERDRE
MESANGER	516995	A.S. MESANGER
ST GEREON	520217	REV. ST GEREON
RIAILLE	547054	U.F.C. ERDRE ET DONNEAU
TEILLE	547590	F.C. MOUZEIL TEILLE LIGNE
LA ROCHE BLANCHE	548228	LES COTEAUX DE LA ROCHE
ST HERBLON	552795	HERBLANETZ F. C.
ST MARS LA JAILLE	560845	FC VALLONS LE PIN ST MARS LA JAILLE
LE CELLIER	581259	LE CELLIER MAUVES FC
OUDON	581315	OUDON COUFFE FC
BELLIGNE	581906	BELLIGNE CHAPELLE MAUMUSSON
NORT SUR ERDRE	512355	NORT A.C.
ST MARS DU DESERT	513964	J.A ST MARS DU DESERT
PETIT MARS	515463	PETIT MARS FOOTBALL CLUB
LES TOUCHES	516436	Les TOUCHES FOOTBALL CLUB
SUCE SUR ERDRE	516989	J. G.E. SUCE
HERIC	517367	HERIC FOOTBALL CLUB
GRANDCHAMP DES FONTAINES	518204	A.S. GRANDCHAMP
VIGNEUX DE BRETAGNE	520086	E.S. VIGNEUX
NOTRE DAME DES LANDES	520437	E.S. NOTRE DAME DES LANDES
TREILLIERES	520841	SYMPHO FOOT TREILLIERES
FAY DE BRETAGNE	551077	FAY-BOUVRON F. C.
LE GAVRE	560161	FC LE GAVRE LA CHEVALLERAI
COUERON	501979	COUERON CHABOSSIERE FC
THOUARE SUR LOIRE	502138	U.S. THOUAREENNE
INDRE	508472	U.S. BASSE INDRE
LA CHAPELLE SUR ERDRE	513858	A.C. CHAPELAIN
ORVAULT	517365	ORVAULT SPORTS
ST HERBLAIN	521399	ST HERBLAIN O.C.
ST HERBLAIN	522724	U. F. ST HERBLAIN
ORVAULT	527371	U.S. BUGALLIERE
ST HERBLAIN	534765	A.S. PREUX ST HERBLAIN
ORVAULT	547452	ORVAULT R.C.
NANTES	500041	LA MELLINET
NANTES	501904	F.C. NANTES
NANTES	502386	LA SAINT PIERRE DE NANTES
NANTES	509427	METALLO S. CHANTENAY
NANTES	510653	C.C.S. NANTES ST FELIX
NANTES	518109	ESP. ST YVES DE NANTES
NANTES	519100	R.A.C.C. NANTES
NANTES	521131	A. ST MEDARD DE DOULON NANTES
NANTES	523294	F.C. DE TOUTES AIDES NANTES
NANTES	544923	DON BOSCO FOOTBALL NANTES
NANTES	545996	F.C. BOBOTO

NANTES	547525	NANTES SUD 98
NANTES	548480	AS LES NANTILLAIS
NANTES	551545	ETOILE DU CENS NANTES
NANTES	553174	NANTES SAINT JOSEPH PORTERIE
NANTES	564296	LA GUINEENNE
NANTES	564979	NANT'ESPOIR FOOT CLUB
VERTOU	509217	U.S. STE ANNE DE VERTOU
REZE	512354	A.E.P.R. REZE
LES SORINIERES	513122	ELAN SORINIERES FOOTBALL
BOUAYE	518479	F.C. BOUAYE
BASSE GOULAIN	520085	A.C. BASSE GOULAIN
REZE	544184	F.C. REZE
LA MONTAGNE	548100	F.C. LA MONTAGNE
BOUGUENAI	560160	BOUGUENAI FOOTBALL
LE PELLERIN	560519	FOOTBALL CLUB BASSE LOIRE
VERTOU	581361	ES VERTOU FOOT
ST SEBASTIEN	582222	ST SEBASTIEN FC
CLISSON	502448	ET. DE CLISSON
VALLET	502518	ENT.S. VALLET
GETIGNE	514478	F.C. GETIGNE BOUSSAY
HAUTE GOULAIN	517159	ET.S. HAUTE GOULAIN
MOUZILLON	524266	ET. MOUZILLONNAISE
AIGREFEUILLE SUR MAINE	541370	A.S. DE MAINE AIGREF.REMOUILLE
LE LOROUX BOTTEREAU	544136	LANDREAU LOROUX SP.C.
ST JULIEN DE CONCELLES	561182	FC ST JULIEN DIVATTE
LA CHAPELLE HEULIN	581794	FC ENTENTE DU VIGNOBLE
ST HILAIRE DE CLISSON	581813	FC SUD SEVRE ET MAINE
LA CHEVROLIERE	509069	HERBADILLA CHEVROLIERE
ST LUMINE DE COUTAIS	513920	E.S. DU LAC ST LUMINE DE COUTAIS
PAULX	536713	F.C. DE PAULX
MACHECOUL	547589	ASR MACHECOUL
LA LIMOUZINIÈRE	548871	F.C. LOGNE ET BOULOGNE
GENESTON	581256	GENESTON AS SUD LOIRE
PONT ST MARTIN	581899	FC GRAND LIEU
ST BREVIN LES PINS	502031	A.C. ST BREVIN
ST PERE EN RETZ	512985	ST PIERRE DE RETZ
CHAUVE	524921	L'ECLAIR DE CHAUVE
STE MARIE SUR MER	527836	GOELANDS SANMARITAINS
PORNIC	542491	PORNIC FOOT
ROUANS	544107	ENT.S. DES MARAIS
ARTHON EN RETZ	544823	ARCHE F.C.
PAIMBOEUF	544892	F.C. ESTUAIRE PAIMBOEUF
ST HILAIRE DE CHALEONS	547524	F.C. DE RETZ
ST VIAUD	581901	US VITAL FROSSAY
NANTES	510735	A.S.O.N Nantes
NANTES	524837	AC VETERANS NANTES
NANTES	553389	A. C. MUSULMANE NANTES NORD

ST ETIENNE DE MONTLUC	563918	US STEPHANOISE FUTSAL
NANTES	582328	NANTES METROPOLE FUTSAL
NANTES	590209	ETOILE NANTAISE FUTSAL
NANTES	602387	ASPTT CORPO DE NANTES
NANTES	607242	U.A. STE GENERALE C. TITRES NANTES
CARQUEFOU	612595	SYSTEME U OUEST F. CARQUEFOU
NANTES	614368	A.S. MUNICIPAUX NANTES
NANTES	615243	F.C. NET NANTES
NANTES	651641	BERLIN 1989 FUSSBALL
ORVAULT	663879	A.S. C.T.E. Orvault
NANTES	665024	FC FORTIL NANTES
NANTES	864793	NANTES LOISIRS FOOTBALL CLUB